



Examens complémentaires : raisons ...et déraison

Centre des congrès Lyon
Du jeudi 28 au samedi 30 novembre 2019

Que nous soyons vétérinaires généralistes ou spécialistes, vétérinaires d'animaux de rente, de compagnie ou de sport, l'exercice de notre art commence toujours par le recueil des commémoratifs et la sémiologie. Celle-ci permet de mettre en évidence certaines anomalies grâce à un examen clinique rigoureux accompagné si besoin d'examens complémentaires.



© Clinique Vétérinaire des Roches

Quand réaliser des examens complémentaires ?

Ces examens peuvent être réalisés dans différentes circonstances :

- soit pour **confirmer ou non une hypothèse diagnostique** et permettre ensuite la mise en place d'une thérapeutique adaptée ;
- soit pour **juger de l'efficacité ou de l'innocuité d'un traitement** ;
- soit pour **vérifier l'état de santé de nos patients** au cours de consultations de médecine préventive dont l'importance grandit chaque jour davantage.

Une bonne interprétation des examens complémentaires nécessite de maîtriser leur mise en œuvre, de bien connaître leur sensibilité, leur spécificité et leurs limites.

Elle nécessite aussi de connaître nos propres limites.

Comment les choisir ?

Savoir choisir le ou les bons examens complémentaires lors de nos consulta-

tions est l'enjeu de ce congrès. Ce choix doit être raisonné et pertinent :

- à la fois pour les patients que nous soignons afin qu'ils bénéficient du meilleur traitement ;



Découvrez le programme sur le site www.afvac-lecongres.com



un investissement pourrait jeter un discrédit sur l'intérêt même de ces examens complémentaires ô combien indispensables dans notre activité quotidienne.

Le congrès de Lyon 2019 s'inscrit dans cette problématique et essaiera de vous apporter les connaissances et la réflexion intellectuelle et financière pour un exercice vétérinaire efficace et serein.

Retenez et réservez dès à présent la date de ce futur congrès du 28 au 30 novembre 2019 dans notre belle ville des Lumières pour un retour aux sources.

Alors toutes et tous à Lyon !

G. Bartel,

Président du conseil scientifique

■ à la fois pour les propriétaires des animaux qui doivent donner leur consentement éclairé pour la réalisation de ceux-ci et accepter leur coût ;

■ et enfin pour les structures vétérinaires elles-mêmes qui sont devenues au fil des ans de véritables entreprises.

Grâce aux progrès de la Médecine et des Technologies, les examens complémentaires deviennent de plus en plus nombreux, de plus en plus performants, de plus en plus spécialisés, de plus en plus coûteux à mettre en œuvre.

Ils nécessitent des investissements en immobilier, en achat de matériel, en personnel, en formation et en communication.

La décision de mettre en place et de proposer pour nos patients des examens complémentaires ne peut plus se faire à la légère mais à la suite d'une véritable démarche non seulement de clinicien mais aussi de chef d'entreprise.

Les réaliser pour compenser un examen clinique insuffisant ou pour rentabiliser

Le Conseil Scientifique LYON 2019 : un travail d'équipe

La mission du conseil scientifique de Lyon 2019 a été d'élaborer un programme original, pertinent et résolument pratique. La plupart des groupes d'études intéressés par le thème du congrès sont représentés par d'éminents consœurs et confrères toutes et tous reconnus et appréciés par la profession.



Président :
Gérard Bartel

■ **Juliette Andréjak :**
Coordinatrice scientifique

■ **Erik Asimus** pour le GECOV et GEREPE

■ **Anthony Barthélemy** pour le GEUR et GEAO

■ **Emmanuel Besignor** pour le GEDAC

■ **Stéphane Bureau** pour le GEC

■ **Charles Cassagnes** pour le GEMO

■ **Pauline de Fornel** pour le GEO et le GEB

■ **Laurent Führer** pour le GEN

■ **Helène Gallois-Bride** pour le GEIM

■ **Philippe Hennet** pour le GEROS

■ **Dominique Lachapèle** pour le GECAF et le GERM

■ **Xavier Levy** pour le GERES

■ **Vincent Mahé** pour la journée féline

■ **Emmanuel RISI** pour le GENAC et la journée NAC

■ **Dan Rosenberg** pour le GEMI

■ **Isabelle Testault** pour le GECA

■ **Alain Audry et Franck Desperiez**, pour leur regard éclairé et critique de vétérinaires généralistes

GRANDS PARTENAIRES DE L'AFVAC 2019

